COMITÉ D'INTERET LOCAL DU POINT DU JOUR 1923 À...2023

Etat des lieux : avant l'existence du quartier du Point-du-Jour.

Dès les premiers siècles, notre quartier connait une activité humaine intense. Traversé d'ouest en est par la voie d'Aquitaine, il voit marchands, voyageurs et militaires emprunter ce chemin. Pendant deux siècles, les bâtisseurs romains construisent un réseau d'aqueducs alimentant Fourvière. Trois d'entre eux agrémentent ce lieu. A partir du XVe siècle, les chanoines de Saint-Irénée, seigneurs de ce fief, lotissent leur territoire et encouragent la culture de la vigne. A la fin du XVIIIe siècle, le quartier commence à se peupler autour de l'étang de Saint-Irénée.

Le rampant des Massues était le réservoir de fuite de l'aqueduc de la Brévenne. C'est l'édifice le mieux conservé de l'ensemble. Monument de 35 m de long et de 11 m de haut, il trône au bout de la rue des Aqueducs. Il alimentait Fourvière en suivant grossièrement la rue des Aqueducs et l'avenue du Point-du-Jour.

Cette carte de 1734, orientée à l'est, surprend par la présence de l'étang des chanoines de Saint-Irénée. La courbure de la rue Arnoud s'explique ainsi. Le réseau des chemins et rues n'a pas changé depuis cette date. Seuls quelques bâtiments aux Massues font soupçonner une présence humaine permanente. Le territoire est alors planté à 80% de vignes. Le nom des propriétaires et la surface de chaque parcelle sont inscrits.

Sur cette reconstitution des années 1940, la voie d'Aquitaine après avoir traversé le quartier rejoint la ville de Saintes. Au Moyen-Age, lorsque Lyon est sous l'autorité des Comtes du Forez, elle est utilisée pour joindre Feurs. Elle deviendra ensuite la route de Bordeaux. Des fouilles récentes confirment son tracé le long de l'avenue du Point-du-Jour.

Crédits photographiques : Archives Départementales du Rhône, Archives Municipales de Lyon, Bibliothèque Municipale de Lyon, CIL du Point-du-Jour, association ARHOLY et Jean Burdy

VILLE DE LYON 5e

COMITÉ D'INTERET LOCAL DU POINT DU JOUR 1923 À...2023

La naissance du hameau

Au début du XIXe siècle, autour d'un cabaret à l'enseigne du Point-du-Jour, quelques maisons constituent un petit hameau à côté de l'étang. Le village est nommé pour la première fois en 1817 à l'occasion de la vente d'un domaine. Puis les habitants du territoire (Massues, Granges, Battières, Poncettes ...) lancent une souscription pour édifier une chapelle en face du cabaret. De nouveaux habitants s'installent ensuite. Un omnibus assure la liaison avec la place des Terreaux à Lyon.

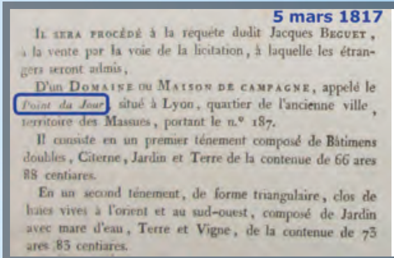

5 mars 1817

Il sera procédé à la requête dudit Jacques Beguet, à la vente par la voie de la licitation, à laquelle les étrangers seront admis,

D'un Domaine ou Maison de campagne, appelé le *Point du Jour*, situé à Lyon, quartier de l'ancienne ville, territoire des Massues, portant le n.° 187.

Il consiste en un premier ténement composé de Bâtimens doubles, Citerne, Jardin et Terre de la contenue de 66 ares 88 centiares.

En un second ténement, de forme triangulaire, clos de haies vives à l'orient et au sud-ouest, composé de Jardin avec mare d'eau, Terre et Vigne, de la contenue de 73 ares 83 centiares.

Le sieur BEGUET vend le domaine du Point-du-Jour en 1817. Le premier tènement correspond à l'actuelle boulangerie Paul et à la banque mitoyenne. Le second tènement de l'autre côté de la rue correspond à la place des Compagnons de la Chanson où était érigée l'ancienne église du Point-du-Jour. Citernes, mares d'eau et vignes se multiplient dans le hameau.

Sur la carte du cadastre napoléonien de 1831, les habitants des hameaux (en rouge) et les bourgeois de Lyon ayant une maison des champs au Point-du-Jour ont participé à une souscription qui a permis d'élever la chapelle Saint-Patiens.

LE CENSEUR, Journal de Lyon.

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

Service des Omnibus

Des TERREAUX au POINT-DU-JOUR, passant par Saint-Just et les Massues,

DIRIGÉ PAR LE SIEUR DURAND.

Heures du Départ :

Des Terreaux, toutes les deux heures paires, de huit heures du matin à huit heures du soir ; du Point-du-Jour, toutes les deux heures impaires, de sept heures du matin à sept heures du soir. (8419)

Alors que les voies sont encore dans un triste état, un service d'omnibus assure la liaison entre le Point-du-Jour et la place des Terreaux en 1840. Le sieur Durand propose sept allers et retours journaliers, signe d'une réelle connexion avec ce nouveau quartier.

Cette peinture de Verzier datée de 1850 représente la chapelle dans son hameau. Sur la gauche en contrebas un saule suggère la présence de l'étang. Des personnages discutent au bord du chemin «tendant« de Saint-Irénée à Grézieu-la-Varenne (avenue du Point-du-Jour).

Crédits photographiques : Archives Départementales du Rhône, Archives Municipales de Lyon, Bibliothèque Municipale de Lyon, CIL du Point-du-Jour, association ARHOLY et Jean Burdy

COMITÉ D'INTERET LOCAL DU POINT DU JOUR 1923 À...2023

Evolution du village

A partir des années 1850, l'arrivée de nombreux ouvriers, artisans et commerçants cherchant du travail et s'établissant dans ce lieu génère un fort accroissement de la population. Il est donc indispensable de construire des bâtiments privés et publics, d'aménager la voirie, de réaliser des réseaux d'égouts, d'assurer les transports des biens et des personnes, d'organiser et gérer des évènements populaires.

L'assèchement de l'étang des chanoines de Saint-Irénée au début du XIXe siècle permet la création d'une nouvelle voie rectiligne (chemin des Mûres), qui prendra ultérieurement le nom de rue François Genin en 1947. La chapelle a été agrandie et devient l'église de la paroisse du Point-du-Jour en 1874.

Les habitants du quartier sont à l'initiative des travaux de terrassement et nivellement nécessaires. Travaux réalisés au moyen des déblais des démolitions. Par la suite, grâce une subvention municipale, la place est créée et aménagée en 1882.

Il était aussi s'amuser ! Les fêtes baladoires sont appelées « voques » dans la région lyonnaise. Les jeunes gens du quartier proposaient chaque année à l'arrivée de l'été un intense programme de festivités sur deux jours.

Afin d'assurer l'instruction des enfants du quartier, la ville de Lyon crée en 1870 deux écoles communales situées au début du chemin d'Alaï (rue Joliot-Curie) juste après l'église.

Le tramway remplace les omnibus. Il assure ainsi un transport plus fiable et une meilleure fréquence. La ligne part de Saint-Just, passe par le Point-du-Jour et rejoint Francheville. Le succès est garanti auprès des enfants…

Service Jeunesse - 4 - 6 - 8 - 10 - 12 - 14 - 16 - 18 - 20 - 22 - 24 - 26 - 28 - 30 - 32 - 34 - 36 - 38 - 40 - 42 -

COMITÉ D'INTERET LOCAL DU POINT DU JOUR 1923 À...2023

La création du COMITE...du Point-du-Jour.

Lors de l'Assemblée Générale du 24 décembre 1922, il est décidé de déclarer officiellement l'association.

Les statuts sont donc déposés en préfecture du Rhône.

Le Président et les membres du bureau sont reconduits :

M. COUTTOLENC, M. BONNEVAY, M. CLAUDIN,
M. de KERTANGUY, M. COMOY, M. SECRET,
M. BLANC, M. COUTIN, M. DUMOULIN, M. DORIER fils,
M. LARAT, M. LIVET, M. CHAPIRON,…..etc

Camille Aimé COUTTOLENC (1868-1944) était le président de l'association «Comité des Intérêts du Quartier du Point du Jour » qui est devenue ultérieurement le Comité d'Intérêt Local du Point du Jour.
Né à Saint Paul sur Ubaye, il a passé une partie de sa jeunesse au Mexique. Nommé lieutenant dans la réserve, il a habité chemin des Mûres et dirigeait une affaire d'import-export (soierie). De 1923 à 1944, il a présidé à toutes les actions qui ont permis le développement harmonieux de notre quartier du Point du Jour.

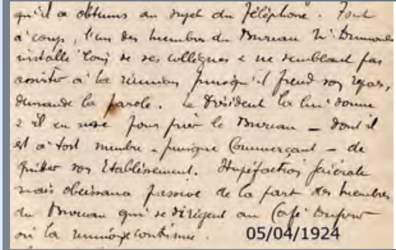

Les réunions du Comité se tenaient dans les bars/cafés nombreux à cette époque (DUFOUR, MICOU, DUMOULIN,…)

Anecdote : incident au café DUMOULIN le 5 avril 1924

"Tout à coup, l'un des membres du Bureau, M.Dumoulin installé loin de ses collègues et ne semblant pas assister à la réunion puisqu'il prend son repas, demande la parole. Le Président la lui donne et il en use pour prier le Bureau dont il est membre…de quitter son établissement. Stupéfaction générale, mais obéissance passive des membres du Bureau qui se dirigent au Café DUFOUR où la réunion continue."

A l'origine sa sphère d'intervention géographique recouvrait non seulement le Point du Jour mais également les quartiers de la Plaine et de Ménival. C'est au moment de l'urbanisation du quartier de Ménival que le CIL du Point du Jour s'est scindé en trois CIL : CIL du Point du Jour, CIL Intercommunal de la Plaine-Sainte Foy, CIL Intercommunal de Ménival-Brosset. Aujourd'hui, le périmètre du CIL du Point du Jour inclut à nouveau Ménival.

Crédits photographiques : Archives Départementales du Rhône, Archives Municipales de Lyon, Bibliothèque Municipale de Lyon, CIL du Point-du-Jour, association ARHOLY et Jean Burdy

COMITÉ D'INTERET LOCAL DU POINT DU JOUR 1923 À...2023

Actions du COMITE (hier et aujourd'hui)

La situation géographique du Plateau ainsi que le sentiment d'habiter la ville de Lyon mais sans bénéficier des avantages afférents ont poussé très tôt les habitants du Point du Jour à se mobiliser pour l'aménagement, le développement, puis la protection de leur cadre de vie.
Relais des attentes des habitants auprès des décideurs, le CIL inscrit ses actions dans la continuité, sous des formes différentes mais dans des domaines toujours d'actualité : voirie, services aux habitants, propreté, nuisances et transports, urbanisme, espaces verts…

Voirie :

Création, aménagement et entretien de voirie, dénomination des voies (et suppression du mot 'massues', du nom de 4 chemins !)
élargissement et goudronnage des chemins, installation de l'éclairage axial public,…étaient l'objet de courriers, visites, réunions avec des élus.
« …se plaignent que les cantonniers laissent pendant des périodes assez longues subsister des tas de terre et cailloux sur les trottoirs ce qui oblige les piétons et principalement les mamans avec leur voiture d'enfant à descendre sur la chaussée. M.Ferre, adjoint à la Mairie centrale demande de lui signaler chaque cas particulier ».

De nos jours, la plupart des sujets demeurent. De nouvelles demandes ont surgi : installation de coussins, de plateaux ralentisseurs et de bancs (Impasse du Point-du-Jour)

Services aux habitants :

Présence en permanence d'un médecin, ouverture prolongée de la pharmacie, installation d'une cabine de téléphone étaient des demandes portées par le comité.

Que de temps, de courriers et discussions dès 1920 pour obtenir « l'installation d'un bureau de poste permanent faisant toutes les opérations postales »

Dès 1924 *« le comité désire la création d'un marché sur la place du Point du Jour ».*
(Voir communiqué annonçant la création du marché en mai 1957 !!!)

Et de nos jours, l'installation d'un kiosque à journaux à la suite de la fermeture de la maison de la presse a nécéssité plusieurs années !!!

Nuisances & Propreté :

Le Comité s'est beaucoup investi dans les années 20, 30...pour la création d'un réseau d'égouts, l'alimentation et la distribution d'eau courante, la qualité de l'eau et *« l'enlèvement des immondices sur toutes les voies publiques et privées ».*

Et actuellement :
Réunion d'information et de sensibilisation.

Conception : Jean-Pierre Bouvier - Photos : Jean-Pierre Bouvier, Archives du CIL, Ville de Lyon, Google Image - Impression : Imprimerie Nouvelle - Mai 2015

COMITÉ D'INTERET LOCAL DU POINT DU JOUR 1923 À...2023

Actions du COMITE (hier et aujourd'hui)

Depuis sa création, l'association a toujours défendu la spécificité du Point du Jour : son caractère de « village » avec ses commerces, ses espaces paysagers et boisés. Et avec des problématiques d'accessibilité, sans solution encore aujourd'hui pleinement satisfaisante pour les habitants…
Urbanisme et espaces verts sont liés dans l'acceptation d'un cadre de vie agréable et apprécié dans notre quartier.
Le CIL continuera donc encore longtemps, sans doute, à s'investir pour protéger et améliorer notre cadre de vie sur le Plateau…

Transports :

L'association a toujours eu pour souci premier, afin de permettre une évolution harmonieuse de la densification du quartier, de prôner une amélioration de l'accessibilité vers le centre de Lyon en développant les transports en commun !
Des démarches dans ce sens ont été entreprises auprès de la Cie O.T.L. à propos des tarifs, correspondances, horaires déjà en 1920 ! Des actions communes ont été menées avec les comités voisins.

Pour désenclaver le Plateau :
-Projet de navette inter-quartier présenté par le CIL du Point-de-Jour il y a plus de 10 ans
-Avis du CIL en mai 2019 sur le projet de métro E.

Urbanisme et Espaces Verts :

Il a toujours été important de défendre l'aspect « village » de notre quartier autour de sa place Bénédict Teissier.

L'association a affirmé son point de vue par des contributions lors des révisions des documents d'urbanisme ou au cours des enquêtes publiques.
Ainsi elle s'est opposée à la création d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) pour favoriser un urbanisme plus respectueux de l'existant.

La protection des parcs et jardins, indissociable de l'évolution urbanistique, est essentielle pour le CIL (recensement des arbres à classer en Espaces Boisés Classés en 1992, suivi de leur protection, participation au concours d'embellissement et fleurissement, vigilance au parc de la Garde,etc.)
Exemple d'action réalisée avec les services Espaces Verts et la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) :
Création de la mare au parc de la Garde.

Conception : Jean-Pierre Bouchet - Photos : Jean-Pierre Bouchet, Archives municipales de Lyon, Archives municipales de Villeurbanne, Archives du CIL - Mise en page : Jean-Pierre Bouchet - Impression : Imprimerie Nouvelle - Dépôt légal : 2023 - ISBN : 979-10-90000-00-0

COMITÉ D'INTERET LOCAL DU POINT DU JOUR 1923 À...2023

La vie au Point-du-Jour.

Après les gros travaux d'aménagement et d'assainissement structurants, le quartier, sous l'impulsion du Comité, finit de s'équiper et la vie y est agréable!

Dans les années 1930, la kermesse, très populaire, rassemble des centaines de personnes autour de la place Bénédict Teissier très arborée. Les rails du tramway sont encore visibles.

Le carrefour des rues des Aqueducs et du Dr Edmond Locard (rue des Massues) paraît bien paisible en 1950.
La maison du gardien/jardinier de la propriété Durand a été détruite pour laisser place au parc de la Garde.

De très belles maisons entourées de grands espaces jalonnent encore le quartier des Massues jusqu'en 1980.
La maison CHABOUD a été détruite pour être remplacée par « la Résidence Verte ».

Le Point du Jour, dans les années 1960, apparaît comme un « village » très animé. Les nombreux commerçants et artisans ainsi que les marchés du mardi et du vendredi rendent ce lieu attractif et vivant.

Géré successivement par les familles SANGOUARD, DUMOULIN et BOIRIVENT, cet hôtel-restaurant a été le lieu de nombreuses réunions, dont celles du Comité au cours desquelles les habitants exprimaient leurs doléances aux élus.
Sur la façade un fier coq chante pour annoncer le point du jour !

Crédits photographiques : Archives Départementales du Rhône, Archives Municipales de Lyon, Bibliothèque Municipale de Lyon, CIL du Point-du-Jour, association ARHOLY et Jean Burdy

VILLE DE LYON 5

COMITÉ D'INTERET LOCAL DU POINT DU JOUR 1923 À...2023

Quelques personnalites du Point-du-Jour.

Ci-dessous, quelques habitants du Point-du-Jour, scientifiques, artistes, juristes, militaires dont le nom a été attribué à une rue ou un bâtiment public. D'autres familles ont eu une action et des responsabilités locales, citons LARAT, DORIER, SANGOUARD, BONNEVAY, CHAPIRON, LIVET, SECRET, COMOY, De KERTANGUY... N'oublions pas non plus tous ceux qui ont œuvré pour le développement harmonieux du quartier et dont le nom est resté dans l'ombre, comme Jean PROST, membre fondateur de l'Union des Comités d'Intérêts Locaux en 1960 et membre puis Président du CIL du Point du Jour jusqu'en 2005.

Nicolas SICARD (1846-1920) a habité 37 rue Joliot-Curie. Peintre, directeur de l'école des Beaux-Arts de Lyon. Ses peintures décorent la préfecture du Rhône. Un tableau est exposé au musée des Beaux-Arts.

Edmond LOCARD (1877-1966) : diplômé en médecine et en droit, élève du professeur Alexandre Lacassagne il a créé le premier laboratoire de police scientifique au monde. Son gendre Pierre STAGNARA a été médecin chef du Centre des Massues.

Les Compagnons de la Chanson : artistes chanteurs issus des Compagnons de la Musique, groupe musical qui se réunissait 10 rue de Champvert.

Emmanuel GOUNOT (1885-1960) a habité 36 rue Dr Edmond Locard. Avocat, bâtonnier, professeur de droit, auteur de la loi Gounot relative aux associations familiales (UNAF).

Sébastien KNEIPP (1821-1897) est venu au Point-du-Jour en 1895. Abbé bavarois, il a inventé une méthode de soins par hydrothérapie qui a été pratiquée dans un institut situé allée de la Santé.

Pierre GARRAUD (1888-1969) a habité 26 chemin de la Garde. Doyen de la Faculté de droit de Lyon, administrateur en chef de l'hôpital, son nom a été donné à l'hôtel des Invalides du Travail en 1987.

François GENIN (1872-1941) a habité rue Arnoud. Industriel, conseiller municipal, adjoint au maire, conseiller général, il a toujours été un appui indéfectible et permanent du CIL, appuyant les demandes et les dossiers. Homme très dévoué à son quartier, la rue portant son nom a été inaugurée le 28 septembre 1947 par Edouard HERRIOT, Maire de Lyon.

Bénédict TEISSIER (1813-1889) a habité 50 rue Joliot-Curie. Professeur à la Faculté de médecine de Lyon. Son buste en marbre blanc se trouve à l'Hôtel-Dieu.

Albéric PONT (1870-1960) a habité 58bis avenue du Point-du-Jour. Créateur de l'école dentaire de Lyon, son équipe a redonné un visage à près de 7000 poilus, chirurgien des « Gueules Cassées ». Président des Hospices Civils de Lyon.

Louis Henri François de LUZY-PELISSAC (1797-1869) : général, conseiller général, député, puis sénateur. Oncle par alliance de M.REY du MOUCHET qui a fait construire le bâtiment où se trouve l'actuelle Mairie du 5è arrondissement.

Crédits photographiques : Archives Départementales du Rhône, Archives Municipales de Lyon, Bibliothèque Municipale de Lyon, CIL du Point-du-Jour, association ARHOLY et Jean Burdy
Recherches et rédaction : Marie-Pierre ANDRE, Nicole FLEURY et Christian DEAL.